



Président Didier TACHAIN
Affilié à la SCC et FCI

47^{ème} Exposition Nationale d'Élevage & de Championnat

04 & 05 juin 2022 au club canin de Brières les Scellés (91)

(Test de caractère le Samedi matin, Exposition le Dimanche)



Engagement par internet : <https://www.sccexpo.fr/fr-FR/Show/Details/727>

Clôture des engagements le : **23/05/2022**

Renseignement : sccexpo.contact@centrale-canine.fr

NOM DU CHIEN :	
N° LOF :	<input type="checkbox"/> MALE <input type="checkbox"/> FEMELLE <input type="checkbox"/> NOIR & FEU <input type="checkbox"/> MARRON & FEU
N° PUCE ou TATOUAGE :	DATE DE NAISSANCE :
NOM DU PERE :	
NOM DE LA MERE :	
NOM DU PRODUCTEUR :	
NOM DU PROPRIETAIRE :	N° Membre DCF :
ADRESSE :	
CODE POSTAL :	VILLE :
TEL. :	MAIL :

CLASSE D'ENGAGEMENT (cocher la case devant)		MEMBRES DCF	NON MEMBRES DCF	PRIX A PAYER
Baby	4 à 6 mois	20 €	40 €	
Puppy	6 à 9 mois	20 €	40 €	
Jeune	9 à 18 mois	1 ^{er} Chien : 40 € 2 ^{ème} Chien : 35 € 3 ^{ème} Chien : 25 €	1 ^{er} Chien : 55 € 2 ^{ème} Chien : 45 € 3 ^{ème} Chien : 35 €	
Intermédiaire	15 à 24 mois			
Ouverte	Plus de 15 mois			
Travail	Plus de 15 mois (à justifier)			
Champion	Plus de 15 mois (à justifier)			
Honneur	Plus de 15 mois			
Vétéran	Plus de 8 ans	20 €	40 €	
Lot d'Elevage ou Famille (Trophée Jacques Charrier)		40 €	50 €	
Publicité catalogue	Maquette à envoyer	40 €	60 €	
Confirmation	Chien engagé	Gratuit	Gratuit	
	A partir de 15 mois	10 €	40 €	
TAN	A partir de 12 mois CSAU et Licence CUN-CBG obligatoire	10 €	40 €	
TC	A partir de 12 mois CSAU et Licence CUN-CBG obligatoire	10 €	40 €	
CHEQUE BANCAIRE ou MANDAT établis à l'ordre du Dobermann Club de France			TOTAL :	

ATTENTION : Tout chien dont la classe n'aura pas été précisée sur la feuille d'engagement sera inscrit d'office dans la classe correspondant à son âge.

Seuls les chiens inscrits avant la date de clôture et dont les engagements auront été payés figureront au catalogue.

Le numéro d'exposant vous sera envoyé avec votre invitation une semaine avant l'exposition.

CONFIRMATION

descendance : l'original du certificat de naissance doit OBLIGATOIREMENT être apporté le jour de l'exposition accompagné du formulaire pré-rempli : [télécharger formulaire conf descendance](#)

importation : l'original du Pedigree doit OBLIGATOIREMENT être apporté le jour de l'exposition accompagné du formulaire pré-rempli, sous réserve de fournir les attestations indemne dysplasie et tares oculaires : [télécharger formulaire conf importation](#)

T.C et TAN : 2 étiquettes licence CUNCBG doivent OBLIGATOIREMENT être apportées le jour de l'exposition. Pour passer le TC ou le TAN, le chien doit déjà avoir obtenu le CSAU.

Je déclare ne faire partie d'aucun club ou société non affiliée à la SOCIETE CENTRALE CANINE, ni d'aucun organisme non reconnu par la F.C.I. Je certifie qu'il n'existe pas de maladie infectieuse ou contagieuse dans mon chenil. Je certifie sincères et véritables les renseignements figurant sur la présente feuille. J'accepte d'une façon absolue et sans réserve les articles du règlement figurant au verso et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement le D.C.F. de toute responsabilité du fait de tous accidents (blessures, morsures, vols, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou à moi-même ou causés par lui. En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions du règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation organisée par la S.C.C.

Fait le . . . / . . . / 2022 à

Signature :

Engagement papier à adresser avec votre règlement avant le 23/05/2022 (date de réception) à :
SCCExpo 155 avenue Jean Jaurès - 93535 AUBERVILLIERS Cedex

Joindre Obligatoirement à votre engagement :

- Une photocopie de l'épreuve de travail pour les chiens inscrits en classe travail
- Une photocopie du titre de Champion pour les chiens inscrits en classe Champion
- 2 étiquettes licence CUNCBG pour les TAN-TC
- Le Pedigree pour les chiens étrangers

REGLEMENT DE LA 47^{ème} NATIONALE D'ELEVAGE ET DE CHAMPIONNAT

Lieu et date :

L'exposition de beauté se tiendra au club canin de **Brières les Scellés le dimanche 05 juin 2022**. Les tests se passeront la veille, le samedi 06 juin 2022.

Arrivée et Jugement :

L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8 heures, les jugements commenceront à 9h.
Présence d'un parking pour tous.

Service Vétérinaire :

Le service vétérinaire sera assuré par des docteurs vétérinaires qui ont tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'exposition : des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau, des chiens aveugles ou estropiés, des chiens monorchides ou cryptorchides, des chiennes visiblement pleines ou en état de lactation ou accompagnées de leurs petits, ainsi que les chiennes en chaleur et des chiens dangereux.

La décision du service vétérinaire est sans appel. La présentation du certificat de vaccination contre la rage est obligatoire.

Annulation :

En cas d'impossibilité d'ouvrir l'exposition pour des raisons de force majeure, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

Remboursement :

En cas de demande de remboursement, une pénalité de 10 % sera appliquée. Aucune demande de remboursement ne sera acceptée après la date de clôture de l'exposition.

ENGAGEMENTS :

Seuls sont admis à l'exposition les chiens inscrits à un Livre des Origines d'un pays membre de la F.C.I. Seront refusés :

- a) Les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements ;
- b) les engagements le jour de l'exposition ;
- c) toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot d'élevage.

A compter du 01/07/2015, tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne seront plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine.

Interdiction de présenter les chiens nés après le 01/01/2020 et ayant la queue coupée.

Vous pouvez engager dans les classes :

CLASSE Ouverte : Chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. **CLASSE**

Travail : Chiens âgés de 15 mois la veille du jour de l'exposition et répondant aux exigences suivantes : - pour un chien né en France ou un chiot importé et appartenant à un propriétaire français; date et lieu où le chien a obtenu le brevet de chien de défense, un Brevet de Campagne, un Brevet Mondioring, un Brevet R.C.I. ou IPO I, Brevet de Pistage Français, Brevet de Recherche Utilitaire, Niveau 3 pour le Pistage F.C.I., ou SchH 1. - pour un chien adulte importé : peut concourir en classe Travail s'il a le titre exigé. Pour un chien appartenant à un propriétaire étranger : doit justifier d'une récompense obtenue dans son pays. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE Intermédiaire : Chiens de plus de 15 et moins de 24 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE Champion de Beauté : Réservée exclusivement aux chiens déclarés Champions de Beauté Nationaux des pays membres de la F.C.I. et Champions internationaux de la F.C.I.

CLASSE Jeune : Chiens âgés de plus de 9 mois et de moins de 18 mois la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

CLASSE Vétéran : Cette classe est ouverte aux étalons et aux lices âgées de 8 ans la veille du jour de l'exposition. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S.

Dans chacune des classes qui précèdent, les juges attribueront un des qualificatifs suivants: Assez Bon, Bon, Très Bon, Excellent, et ils classeront les 4 meilleurs.

CLASSE Honneur : Réservée aux Champions ou chiens C.R.C., Excellent ou 1er choix désirant participer hors concours. Pas de classement pour cette classe.

CLASSES de Baby SHOW : Baby : entre 4 et 6 mois ; Puppy : entre 6 et 9 mois. Dans chacune des classes de Baby-Show, les juges attribueront un des qualificatifs suivants décernés par le club : Assez Prometteur, Prometteur, Très Prometteur et ils classeront les 4 meilleurs.

CONFIRMATION : La confirmation est ouverte aux chiens ayant l'âge minimal de 15 mois. Ils doivent être obligatoirement identifiés par tatouage lisible ou puce. La carte d'immatriculation et le certificat de naissance sont à présenter au juge ainsi que le formulaire téléchargé sur le site de la SCC et complété : <http://www.scc.asso.fr/mediatheque/Formulaires/ConfNB-iso.pdf>

Réclamations : Toutes réclamations fondées sur ce présent règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'évènement qui les aura motivées et être accompagnées d'une caution de 15 €, qui restera acquise au Club si, après examen par une commission composée de membres du comité présents, elles sont reconnues sans fondement.

SANCTIONS : Pourront être exclus temporairement ou définitivement des expositions et concours organisés par la Société Centrale Canine, avec extension possible aux manifestations organisées par les associations affiliées : a) les exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur; b) Ceux qui auront fait une fausse déclaration; c) Ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur la qualité de ceux-ci; d) Ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes nuiraient au succès de l'exposition ou porteraient atteinte au prestige des juges et de la société organisatrice; e) Ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ; Le fait d'appartenir à un club ou à une société canine non affiliée à la S.C.C. ou un organisme non reconnu par la F.C.I. ou de prendre parti à un titre quelconque, à une manifestation canine non reconnue par la Société Centrale Canine entraînera, pour son auteur et son chien, l'exclusion de tout groupement affilié et de toutes manifestations patronnées par la Société Centrale Canine.

Responsabilité : Le club organisateur décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. Et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

JUGEMENTS : Les juges sont assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring et, si besoin est, d'un interprète. Il peut y avoir un collège de juges pour l'attribution du C.A.C.S. Les jugements sont sans appel et définitifs.

CONDITIONS D'ATTRIBUTION DES TITRES

CHAMPION DE FRANCE : mis en compétition pour chaque sexe, dans chaque couleur et décerné par la S.C.C. au sujet ayant obtenu un CACS obligatoirement au championnat S.C.C. ou à notre Nationale d'Élevage, avoir le T.C., mais aussi un C.A.C.S. dans une exposition internationale (C.A.C.I.B) et un 3ème C.A.C.S. dans une expo intégrant une Spéciale du Dobermann Club de France. Les 3 C.A.C.S. doivent être obtenus sous 3 juges différents. Il doit être indemne de Tares Oculaires, Hors dysplasie et génétiquement identifié. En outre le chien doit avoir eu une échocardiographie et un doppler tissulaire (ou 24h holter) datant de moins de 1 an. **MEILLEUR VETERAN :** Titre décerné par le Club aux meilleurs des classes Vétéran être âgé d'au moins 8 ans, avoir obtenu Excellent en beauté et être titulaire du TAN.

MEILLEUR JEUNE : Titre décerné par le Club aux meilleurs des classes Jeunes de 9 à 18 mois qualifiés d'Excellent ou Très Bon.

MEILLEUR PUPPY : Titre décerné par le Club aux meilleurs des chiots de 6 à 9 mois qualifiés de Très Prometteur.

MEILLEUR BABY : Titre décerné par le Club aux meilleurs des chiots de 4 à 6 mois qualifiés de Très Prometteur.

Groupes de famille : ouvert aux étalons et lices, présents si possible, entourés d'au moins 6 de leurs produits issus d'au moins 2 chiennes différentes pour l'étalon et d'au moins 2 portées avec un mâle différent pour la lice.

Lot d'élevage : comprend au moins 5 sujets de même variété (Noir et Feu ou Marron et Feu) nés chez le même producteur, sans distinction de sexe.



DOBERMANN CLUB DE FRANCE

Site internet : <http://dobermann-club-france.asso.fr>



BULLETIN D'ADHESION 2022

A renvoyer à Mme Sandrine MACHADO - 9 rue des Brossets - 78980 le tertre saint Denis

NOM et Prénom

Date de naissance.....

Adresse

Code postal.....Localité.....Pays.....

N° de téléphone

Mail :

Affixe :

Nom et prénom supplémentaire pour adhésion DUO (personne vivant à la même adresse)

.....

Cotisation simple (valables pour l'année civile en cours – 01/01 au 31/12 sauf souscription après le 30 septembre)	40€ <input type="checkbox"/>
Cotisation Duo	45€ <input type="checkbox"/>
Membre bienfaiteur	60€ <input type="checkbox"/>
Abonnement étranger	60€ <input type="checkbox"/>
Virements : IBAN : FR 76 3000 3023 9900 0500 0868 513 BIC SOGEFRPP Attention : pour les virements, joindre obligatoirement une copie de l'ordre de virement de votre banque avec votre bulletin d'adhésion	
Chèque ou mandat à l'ordre du DCF	
Paiement possible via Paypal directement sur notre site web	
	

A _____ Le _____ Signature